

# La République de Moldavie et le processus de transition vers la démocratie : une vision rétrospective et de perspective (1991-2004)

Par Octavian TICU  
Chaire d'Histoire contemporaine universelle,  
Université libre internationale de Moldova (Moldova)  
costuleni@yahoo.com

## **Introduction**

La République de Moldavie est un jeune Etat, dont l'édification, après l'indépendance (proclamée dans le contexte de la désintégration soviétique le 27 août 1991) et l'adaptation de la Constitution (le 29 juin 1994) s'est réalisée dans des conditions assez dramatiques : la guerre civile de 1992, suivie par la désintégration territoriale du pays (l'autoproclamée République de Transnistrie est juridiquement une partie de la République moldave, mais reste *de facto* une entité politique séparée), le déclin accentué de l'économie (en baisse de 2/3 par rapport à l'année 1989), le caractère contradictoire et inconséquent des réformes démocratiques, l'augmentation de la pauvreté pour tous les groupes sociaux, à l'exception des élites politiques et oligarchiques.

Pour toutes ces raisons, la majorité de la population fait une association directe entre la transition démocratique et l'instabilité politique et économique, l'inefficacité des systèmes judiciaires, la réduction du niveau de vie et la diminution du degré de protection sociale. De ce point de vue, je voudrais vous présenter une analyse complexe de la tentative de transition de la République moldave vers un régime démocratique et vers un Etat de droit, et offrir une explication plausible de son échec. Or, l'insuccès des tentatives pour mettre en place la démocratie réelle, et l'absence de confiance de la population dans les mécanismes démocratiques, ont contribué à l'arrivée au pouvoir politique du Parti communiste, le 25 février 2001, qui a à la fois suscité des grandes espérances dans la population moldave et certaines inquiétudes au sein de la communauté internationale.

## **1. La République de Moldavie dans le contexte de transition post-totalitaire en Europe de l'est**

Après la désintégration du bloc des pays communistes dans l'Europe de l'est, comme de l'Union soviétique elle-même, a surgi, pour les pays de cette région, la question de la transition démocratique. Mais cette transition – complexe, multiforme, qui a eu un véritable effet sur les sociétés de l'Europe de l'est et sur l'espace post-soviétique – a été et reste encore un phénomène sans fondement théorique accepté par les cercles scientifiques et politiques. L'absence d'une telle définition s'explique avant tout par la diversité et les spécificités d'évolution historique des pays de la région. C'est pourquoi les pays de l'Europe post-communiste ont cherché des voies propres pour sortir du communisme. Les décalages qui sont en évidence parmi les pays en transition ont permis la distinction de deux catégories d'Etats :

- les pays de l'Europe centrale, du sud-est et les Pays baltes ;
- les pays de la Communauté des Etats indépendants, parmi lesquels la République de Moldavie.

Parmi les autres explications et causes qui expliquent la distinction ou la différence entre ces Etats, deux sont particulièrement importantes :

- le passé historique ;
- les stratégies d'orientation et de développement durable.

Avant tout, il faut mentionner que, pour les pays du premier groupe, la disparition des régimes communistes a consigné un retour vers un passé démocratique qui avait existé pendant l'entre-deux-guerres, avec l'existence d'un Etat. En revanche, les pays du deuxième groupe n'ont jamais fait cette expérience. C'est pourquoi, dans les pays de l'ex-Union soviétique, la transition doit d'abord aborder le problème de l'identité politique, problème souvent confondu avec celui de l'identité nationale.

Ces pays ont été obligés non pas de restaurer les dispositifs institutionnels de la démocratie, comme ce fut le cas pour les pays du premier groupe, mais de créer proprement ces dispositifs institutionnels, d'édifier une société civile qui n'existait pas jusque-là. En conséquence, même si l'émergence de la démocratie s'affirme comme une référence obligée, elle a été et reste encore davantage au stade de la déclaration que de la mise en œuvre.

En ce que concerne le deuxième point, alors les pays du premier groupe immédiatement ou bientôt après l'obtention de l'indépendance réelle ont annoncé comme but prioritaire l'adhésion à l'OTAN et l'intégration dans l'Union Européenne. C'est pourquoi en entrant au moment de l'intégration aux structures européennes et euro-atlantiques, les nouvelles démocraties ont obtenu une motivation forte pour la restructuration interne et s'orienteront vers les standards et les valeurs occidentales. C'est axiomatique l'idée que l'objectif de l'intégration européenne et euroatlantique a été pour les Etats Baltes et des l'Europe Centrale un catalyseur fort pour le succès de transition démocratique.

L'influence forte de la Russie et les liens étroits dans l'espace post-soviétique ont empêché les pays du deuxième groupe d'opter pour une telle stratégie d'orientation et de développement durable. En conséquence, les pays post-soviétiques, et la République de Moldavie surtout, ont opté pour une politique pluridimensionnelle, d'équilibre entre l'Ouest et l'Est, vers l'Ouest plus déclarative et vers l'Est, c'est-à-dire vers la Russie. En ce concerne la République moldave, cette oscillation a empêché pas seulement l'orientation vers les structures européennes et euroatlantiques, que étaient seules capables d'offrir une réelle assistance pour la transition vers un régime démocratique, mais a devise aussi la société civile a partir du problème « ou faut-il aller ? » vers l'Ouest ou vers l'Est.

## **2. La question de la gouvernance post-totalitaire en République moldave**

Le processus de transition de la société constituée sur les principes communistes vers une société démocratique a connu une voie difficile dans ces treize années d'indépendance de la République moldave. Théoriquement, la transition devait se réaliser dans une période concrète et avec un haut niveau d'efficacité, ayant comme but prioritaire une orientation durable vers les réformes politiques, judiciaires, économiques et sociales. Cette orientation représentait la création d'un cadre nécessaire pour un climat de stabilité, fondé sur les valeurs générales acceptées, telles que la gouvernance démocratique, la séparation des pouvoirs politiques, le respect des droits de l'homme ou la garantie des libertés politiques. Ainsi, la société civile aurait entendu plus profondément les nouveaux processus de transition, et aurait eu ainsi la possibilité de s'adapter d'une manière plus ou moins évolutionniste sans réagir aux changements chaotiques.

Comme je l'ai déjà dit, le processus de transition du communisme vers la démocratie ne disposait pas, à ce moment-là, d'un cadre théorique bien défini. C'est pourquoi le début de cette période de transition a été marqué par de vives discussions autour du modèle à choisir :

- un groupe de réformateurs a mis l'accent sur la rapidité et l'efficacité des réformes, en négligeant le prix social de la transition (selon le modèle polonais de la « thérapie de choc ») ;
- la deuxième catégorie de réformateurs optait pour la nécessité de respecter le principe d'équité sociale, pour diminuer le risque des possibles mouvements et protestations à l'intérieur du pays.

Maintenant, en analysant les résultats obtenus, on peut affirmer qu'a été réalisée une variante intermédiaire. Le résultat final a été constitué de réformes inefficaces et qui, en même temps, n'ont pas respecté le principe d'équité sociale évoqué antérieurement. L'expérience de la période de transition a démontré que, pour une transition efficace, il faut qu'il existe, d'une part, un consensus relatif entre les représentants de la classe politique qui accepteront en principe la transformation de la société et, d'autre part, l'acceptation et la compréhension du phénomène de transition par la majorité de la population. Or, ces conditions n'ont pas été créées en République moldave, et ne le sont toujours pas aujourd'hui.

La période de transition a mis en évidence la faiblesse de la gouvernance, et avant tout de l'Etat dans la République de Moldavie, qui s'explique aussi par des raisons extérieures et intérieures. « *Moins d'Etat est bénéfique* » était un slogan revendiqué de l'extérieur au début des années 90 pour les pays en transition. Mais ce conseil est apparu parfaitement dépourvu de sens, ce que le rapport final de la Banque mondiale pour l'année 1997 a finalement reconnu. En effet, partout dans le monde contemporain, l'Etat joue un rôle décisif dans la création de la législation, l'assurance de l'ordre public ou la réglementation des processus socio-économiques.

Tant que cette politique était inadmissible pour la République Moldova ou étaient bien connues les conditions dramatiques de l'édification de l'Etat et l'inédit historique de cette expérience.

En ce qui concerne les causes internes, l'explication vient de l'inefficacité du système politique établi dans la République moldave après la proclamation de l'indépendance. Même si l'histoire de notre République comme entité indépendante sur la carte politique du monde est brève, nous pouvons constater que notre pays représente peut-être le seul exemple de passage par trois types de régimes de gouvernement en dix ans. Au moment de l'indépendance, la République moldave était en pratique un Etat avec un régime présidentiel, où le chef de l'Etat, sur le modèle monolithique soviétique, avait les plus importantes prérogatives. Par la Constitution adoptée en 1994, la République moldave est devenue un Etat semi-présidentiel et semi-parlementaire. Ce régime a été considéré plus en conformité avec les réalités du pays, mais aussi plus adapté aux aspirations européennes de la République moldave. La Constitution a établi comme principe suprême la séparation des pouvoirs et la garantie des libertés politiques, mettant donc à distance l'Etat policier pour se soumettre à l'impératif de protection des libertés individuelles. De ce point de vue, la Constitution a été le point de départ vers la création d'un Etat de droit et a constitué la rupture définitive avec le passé totalitaire soviétique.

Néanmoins, le bon fonctionnement de ce mécanisme a été entravé par l'incapacité de collaboration entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. En ce sens, il faut mentionner que l'histoire politique de la République moldave, après l'adoption de la Constitution, n'a été qu'une série d'affrontements entre les pouvoirs législatif et exécutif. Chacun constituait un centre distinct de pouvoir et exigeait pour lui-même le primat des décisions. En conséquence, chaque pouvoir a utilisé ses prérogatives légales pour empêcher et bloquer l'activité de l'autre. Cette confrontation a entraîné une instabilité politique et une incohérence des réformes de transition. Cet état de chose est lié surtout au caractère de la classe politique moldave qui a été et reste encore constituée presque totalement par la vieille nomenclature soviétique. La personnalité de trois présidents de la République moldave, qui ont été des militants communistes de rang supérieur pendant l'ère soviétique, en est une illustration caractéristique.

Après plusieurs années d'affrontement entre les pouvoirs législatif et exécutif, le Parlement a adopté, en juillet 2000, une réforme de la Constitution instaurant une République parlementaire. Ainsi la République moldave est devenue le seul pays est-européen doté d'un régime parlementaire. Sans aucun doute, le régime parlementaire est-il un système plus démocratique, mais cette affirmation est plus valable dans le cas des démocraties consolidées. Ainsi, les régimes parlementaires peuvent s'avérer inefficaces, voire dangereux, dans des démocraties instables où le passé totalitaire persiste encore dans la mémoire collective et où il n'existe pas de tradition de vie démocratique. Ce fut le cas en République moldave. Or, devant l'impossibilité de réunir la majorité de trois cinquièmes requise pour l'élection du nouveau chef de l'Etat, le président Petru Lucinski a dissout le Parlement le 31 décembre 2000 et convoqué des élections législatives anticipées. Le 25 février 2001, le Parti communiste moldave y obtenait la majorité absolue et même la majorité des trois cinquièmes (soit 71 sièges sur 101) permettant d'amender la Loi fondamentale. Dès lors, l'élection, le 4 avril 2001, du *leader* du Parti communiste, Vladimir Voronin, à la magistrature suprême, n'était plus qu'une formalité, créant ainsi les prémisses de l'instauration d'un régime autoritaire communiste.

### ***3. L'inefficacité de la gouvernance démocratique : les conséquences économiques et sociales sur la société moldave***

Comme on l'a souvent mentionné, l'arrivée au pouvoir du Parti communiste en République moldave est moins un succès des communistes qu'un échec de la démocratie, ou de ceux qui se disent démocrates. La société moldave a sanctionné durement l'instabilité politique et le désordre économique, l'inefficacité des systèmes judiciaires, la réduction du niveau de vie et la diminution du degré de la protection sociale, en soutenant le discours populiste communiste qui, très habilement, avait su réactiver dans la mémoire collective la stabilité et la sûreté des temps soviétiques.

L'expérience positive et négative accumulée par la République moldave pendant la période de transition a démontré que les risques politiques et la politique chaotique de l'Etat étaient les ennemis principaux des réformes. Bien sûr, la composante politique de la transition a influencé l'évolution négative des composantes économiques et sociales et la détermination de la stratégie du développement durable. Dans ce contexte, il

faut remarquer que, de 1991 à nos jours, se sont succédé neuf gouvernements, dont les résultats d'activité ont été considérés pour le moins comme faibles. Après dix ans de transition, en 2000-2001, la République moldave est enfin parvenue à arrêter le déclin économique, bien que l'économie moldave reste dominée par l'agriculture et le secteur agro-alimentaire, et soumise aux aléas climatiques. En dépit de tous ses efforts, la République moldave reste le pays le plus pauvre de l'Europe avec un revenu salarié de 0,32 euro par heure de travail (selon la Fédération européenne d'engagement).

De surcroît, la République de Moldavie vit depuis quelques années sous la menace d'une cessation de paiement. La dette extérieure cumulée par le pays représente 1,43 milliard de dollars. Or, contrairement aux pays de l'Europe centrale et orientale, les pays post-soviétiques ont été libérés de toute dette extérieure, car celle-ci a été prise en charge en totalité par la Russie. Le chiffre de 1,43 milliard de dollars correspond donc exclusivement à des emprunts effectués au cours de la dernière décennie de l'indépendance. L'absence totale de continuité dans la politique des gouvernements et leur fréquent changement ont déterminé l'absence totale de confiance des investisseurs étrangers dans l'économie moldave, et nombre d'interrogations sur les intentions du pouvoir politique. Le seul espoir est d'obtenir une restructuration de la dette et des crédits extérieurs, espoirs eux-mêmes conditionnés par une appréciation positive du FMI. En conséquence, la politique économique, et notamment budgétaire, est strictement encadrée par le FMI, qui participe à l'élaboration des budgets, réduisant la marge de manœuvre du gouvernement.

L'incohérence des réformes économiques a généré une grave crise sociale dans la République moldave, avec, pour principales conséquences, l'augmentation du chômage et de l'émigration illégale (le nombre de Moldaves travaillant à l'étranger est évalué à 800 000, dont 90 % sans statut légal).

L'ascension politique des communistes semble avoir démontré que le mandat accordé par les électeurs au PCM était strictement délimité : redresser l'économie afin de permettre une amélioration des conditions de vie de la population. Or, le retour du Parti communiste marque le renouveau d'une certaine sécurité, de salaires modestes mais payés régulièrement, de services à la population gratuits ou à faible coût, c'est-à-dire une relative protection sociale négligée jusque-là par les autres gouvernements.

L'expérience de transition de la République moldave est unique en son sens. En démarrant très fort (en 1994 la revue britannique *The Economist* considérait la République de Moldavie comme un pays modèle en termes d'adaptation des réformes économiques parmi les pays de l'Europe de l'est), avec toutes les conditions pour réussir, dont un support financier extérieur considérable, la transition est ratée. Or, la victoire du Parti communiste a attesté non seulement d'un retour vers un passé communiste imaginaire mais aussi d'une crise de confiance de la société moldave dans les mécanismes de la gouvernance démocratique. Comme l'a mentionné Alain Touraine dans *Qu'est-ce que la démocratie ?* : « *Le développement n'est pas la cause, mais la conséquence de la démocratie.* » Dans le cas de la République moldave, l'inefficacité de la gouvernance démocratique a compromis le développement de la société et, en conséquence, discrédité la démocratie même.

#### **4. Les perspectives possibles du développement**

Aujourd'hui, deux scénarios de développement sont possibles. Le scénario optimiste affirme qu'après des années d'expériences positives et négatives de transition, vers la fin des années 90, la République moldave a vu émerger l'idée d'abandonner la tactique de survivance en faveur d'une stratégie de développement durable, c'est-à-dire d'une stratégie nationale. Les mots-clés de cette stratégie sont : la consolidation de l'Etat dans la République moldave (la population a besoin d'un Etat fort et efficace pour un développement durable) ; l'identification du compromis entre les nécessités vitales de la société et les programmes de développement durable ; la modernisation de l'économie (le modèle plus acceptable serait « une économie petite ouverte vers le monde ») ; l'accord civique, axé sur les traditions séculaires de cohabitation poly-ethnique dans cet Etat ; la transformation du pays en un Etat européen – politiquement stable, neutre, ouvert à la coopération internationale. Ici, nous trouvons utile l'apport de la Francophonie dans le soutien de la République moldave et dans ses efforts pour s'intégrer dans les structures européennes.

Toutefois, un scénario pessimiste reste possible si le Parlement n'assure pas une base légale pour la « deuxième vague des réformes » et si le président et les gouvernements (qui changent souvent) sont obligés de réaliser des « mesures urgentes » et de réagir de façon chaotique aux circonstances imprévisibles. En

conséquence, le développement spontané pourrait conduire à une hypertrophie dangereuse de l'économie souterraine et criminelle, et à la destruction pure et simple de l'Etat. Ce scénario n'exclut pas, en outre, le recours à un pouvoir exceptionnel qui ferait usage de méthodes autoritaires pour assurer la stabilité politique et socio-économique. Dans ce dernier cas de figure, le rapprochement avec l'Europe serait très durablement compromis pour la République de Moldavie.